



Le bon **RENÉ CODOMIÉ**

Premier président de la Mutuelle des Métallurgistes
(1937-1939)

Illustration de couverture :

René Codomié à son bureau, au 94 rue Jean-Pierre Timbaud à Paris (11^e arr.) © DR

« Santé, culture, loisirs, trois mots que la classe ouvrière n'osait jamais prononcer. Aujourd'hui, ils font partie de nos quotidiens, de nos vies. Des mots que nous laisserons en héritage à nos enfants. Gardons-nous de les considérer comme acquis. Le patronat ne désarme jamais. »
Ambroise Croizat



Ambroise Croizat, à l'occasion d'un meeting à Saint-Denis, 1947 © DR | coll. IHS CGT Métaux

PRÉFACE

« La mémoire est toujours aux ordres du cœur. »

La volonté de Jean-Yves Le Bellec que ne soient pas perdues les quelques traces d'un grand-père qu'il n'a pas connu, afin de rendre hommage à cet homme aussi estimable que modeste, illustre à merveille cet aphorisme de Rivarol qu'il ignorait probablement (Il n'aimait pas trop les aristos).

Il y a dans ce travail patient un bel esprit de fraternité avec l'engagement pour la justice sociale de celui que le sort semblait vouloir condamner à n'être plus qu'un nom obscur dans les archives de combats eux-mêmes plutôt mal vus par le spectacle dominant aujourd'hui.

Mais ce n'est pas surprenant de la part de celui qui a chanté Fernand Pelloutier et qui a toujours été de la compagnie de « ceux d'en bas » dont toute sa poésie est chaleureusement parfumée. Il faut remercier l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie d'avoir voulu soutenir cet effort et d'offrir ainsi à Jean-Yves Le Bellec une place au côté de son grand père René Codomié parmi les hommes estimables que le temps ne peut défigurer.

Gérard Lambert-Ullmann

AVANT-PROPOS. FAIRE PARLER LES SILENCES

Ce recueil n'a d'autre ambition que celle de réunir les documents dispersés concernant l'engagement et le combat sans failles de René Codomié, qui fut élu en 1937 président de la Mutuelle des Métallurgistes à l'âge de 32 ans. Ce grand-père, disparu en 1940, occupe une place discrète, efficace dans la lutte pour la mise en place des nouveaux droits sociaux durant cette période qui s'étend de 1936 à 1940. Ces années furent pour les syndicats de la métallurgie un feu d'artifice de personnages hors du commun, alliés dans un destin commun, celui des « Jours heureux ». Ceux qui ont survécu à la guerre ne l'ont pas oubliée et ont mené à bien cette « utopie » à partir de la Libération, en 1944.

Les archives officielles concernant le parcours de René Codomié sont confidentielles et très rares. En ce qui concerne la famille, ce grand-père résistant serait mort



Portrait de René Codomié © DR | coll. IHS CGT Métaux

en 1940 suite à son incarcération à la prison de la Santé à Paris, c'est à la fois peu et beaucoup !

En 2009, Dominique Loiseau, une auteure militante, vient présenter son livre *Marre d'être sages !¹*, dans une librairie de Saint-Nazaire. À plusieurs reprises au cours de la soirée, elle mentionne le *Maitron*. L'existence de ce dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français m'interpelle. Après m'avoir adressé une dédicace sur la page de garde de son livre signée d'un énergique « La femme au pavé », Dominique me confirme la présence des 44 volumes du *Maitron* à la médiathèque de Saint-Nazaire.

À la lecture du chapitre concernant René Codomié, je suis resté plus incrédule que rageur ; pourquoi cette omerta familiale ?

1 Dominique Loiseau, *Marre d'être sages !*, Nantes, Éditions du centre d'histoire du travail, 2008, 112 pages.

La peine de ma mère jamais refermée, orpheline à 7 ans ? Celle de mes arrière-grands parents après la perte de leur fils unique ? Tout cela peut s'entendre.



Une photographie de famille prise à Gourdon, en 1932 | coll. particulière

Il est de toute façon trop tard pour espérer recueillir le témoignage de quelques-uns de ses contemporains.

Il continue par la suite indé-
liment au dessein, sacrifiant sans

pour eux, moi-même pour notre France.

Mot argente sera versé au C. P. U., qui centralisera les fonds et fera une véritable redistribution. Matériellement, membres de la R.P., agents, l'abbé P. Boissy, Léopold à Boulogne, à qui sera en troisième place un tableau d'honneur ?

Qui reprendra à présent ?

Adressez les fonds au Syndicat des Médecins, 41, rue Jean-Pierre-Timbaut, Paris-11.

NOUVEAU

Le Métallo, mai 1945 | coll. IHS CGT Métaux

bien), d'une lettre manuscrite adressée à ses parents, d'un document attestant de sa participation à la Résistance dans les rangs du Parti communiste jusqu'à son arrestation le 16 avril 1940, de documents glanés du côté de la branche bretonne de la famille, je décide de poursuivre ma quête en faisant parler ces indices.

Je m'adresse en premier lieu à Michel Etiévent, auteur du superbe livre *Ambroise Croizat ou l'invention sociale*². Il me dirige vers l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie, situé au sein de la Maison des Métallo à Paris. Enfin un endroit où le nom de René Codomié n'est pas inconnu ! Emeric Tellier, archiviste, me le confirme. Il est dès lors d'une aide précieuse, en m'indiquant des pistes de recherches, comme la Bourse du Travail de Paris, le Service Historique de la Défense à Vincennes, les archives de la Préfecture de police de Paris.

2 Michel Etiévent, *Ambroise Croizat ou l'invention sociale*, Gap, Gap Editions, 1999, 182 pages.

Ces démarches m'ont passionné et m'ont permis de découvrir quelques documents rares, dont un tract clandestin qui témoigne de la cruauté de l'époque.

Merci Emeric.

Il est temps maintenant de terminer cet avant-propos afin de partager ces traces qui témoignent des engagements de René Codomié durant la période qui s'étend de 1936 à 1940.

Je n'apprendrai probablement jamais rien de plus sur sa jeunesse, son engagement au parti communiste, était-il métallo, comptable ou bien administrateur ; un seul détail vérifié m'est parvenu : il fut artificier les jours de fêtes à Gourdon et il prenait ce loisir très à cœur...

Jean-Yves Le Bellec

Fiches d'Affectation et Matriculaire créées

Nom : **Codominé**
Prénoms : **Jean René**

Surnoms :

ÉTAT CIVIL

Né le **5 Novembre 1905**

département d'Indre

canton de La Ferté

profession d

canton d

Fils de Jean

et de Marie

Marié à

département de la Seine
Mommeja

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

de la liste du canton d'Amboise

partie de la liste en 1916

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS INTERNES

N° 1001 de la Nomenclature

Numéro matricule du recrutement :

Classe de mobilisation :

1907

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains moyens

Yeux bruns

Front vertical

Nez rectiligne

Visage

Taille : 1 m. 65 centimètres.

Taille rectifiée : 1 m. centimètres.

Marques particulières :

Renseignements physiologiques complémentaires.

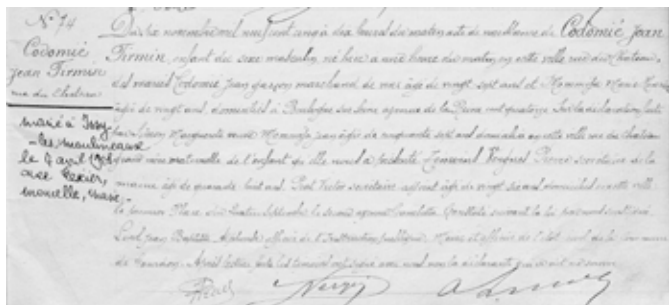
Degré d'instruction :

CORPS D'AFFECTATION

Extrait de la fiche de registre-matriculaire de René Codominé
© DR | Archives départementales de Paris

PREMIERS PAS

Jean, Firmin, René Codomié a vu le jour le 5 novembre 1905 à Gourdon, dans le Lot, au domicile de sa grand-mère maternelle, rue du Château. Son père est Jean Codomié, un garçon marchand de vins né le 28 février 1878 au Vigan (Lot). Sa mère Marie-Henriette Mommefa est âgée de 20 ans. Tous deux résident à Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, rue de Billancourt, depuis le début du XX^e siècle.



Acte de naissance de René Codomié
© Archives départementales du Lot

De ses premières années, on ne connaît rien. Il faut attendre sa conscription, en tant que soldat, pour que son registre-matricule nous renseigne.

Le 27 décembre 1922, il s'est engagé pour cinq ans comme mécanicien matelot de 1^{ère} classe à la mairie du VIII^e arrondissement de Paris. Le 27 janvier 1923, il est promu matelot de 2^e classe. Il est condamné par le Conseil de Guerre maritime permanent de Toulon le 11 juillet 1923 à six mois de prison pour des « coups et blessures volontaires » qu'il aurait commis le 24 avril 1923. Arrêté après la rixe, il est transféré au pénitencier militaire du Bossuet, dans le département d'Oran (Algérie) le 28 août 1923, sous le numéro 17 708.

Cette année-là, ses parents ont cédé leur fonds de commerce de vins et de restauration du 25 avenue de Paris à Asnières (Hauts-de-Seine) pour acquérir un com-

merce de vins, de restauration et d'hôtellerie au 14 rue Jules-Gévelot à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).



La rue Jules-Gévelot à Issy-les-Moulineaux
| coll. IHS CGT Métaux

René Codomié a achevé sa peine d'emprisonnement le 24 octobre 1923. Le 13 novembre, il est affecté comme chasseur de 2^e classe au 1^{er} bataillon d'infanterie légère d'Afrique (BILA). Ce « Bat d'Af » regroupe dans des conditions disciplinaires « renfor-

cées » des militaires libérés de prison. Amnistié par la loi du 3 janvier 1925, il est renvoyé dans ses foyers le 29 avril 1925. Son engagement a été résilié et son certificat de bonne conduite « refusé ».

Sa fiche de registre-matricule le décrit de la manière suivante : « cheveux châtons moyen, yeux marron moyen, front vertical, nez rectiligne, 1 mètre 68. »

À son retour en région parisienne, René Codomié est embauché comme employé de bureau et s'est installé au 13 rue Fernand Pelloutier à Boulogne-Billancourt. Le 7 avril 1928, il a épousé Marcelle, Marie Tixier à la mairie d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Marcelle, infirmière de profession³, était née le 6 novembre 1907 à Paris (14^e arr.) et vivait rue Guynemer à Issy-les-Moulineaux.

³ En 1948, elle travaillait comme infirmière à l'hôpital Cochin à Paris, selon le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 6 juillet 1948, p. 1 159.



C.G.T. **FÉDÉRATION DES MÉTAUX** F.S.I.
SYNDICAT DE LA RÉGION PARISIENNE
250.000 ADHÉRENTS

Manifestation à Paris au cours de l'année 1937. On distingue René Codomié,
non loin de Jean-Pierre Timbaud © DR | coll. IHS CGT Métaux

L'EMBELLIE

Avec les grèves et les conquêtes sociales du Front populaire en mai-juin 1936, la Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie connaît une belle embellie. À l'image de la CGT au plan national qui passe de 750 000 adhérents à quatre millions, elle connaît un envol semblable : de 50 000 adhérents au début de l'année 1936, elle passe à 775 000 à la fin de la même année. L'afflux de cotisations syndicales permet à la Fédération de déclencher de nouvelles actions et de mettre en place le programme de réalisations sociales qui était à l'étude.

Très vite, la Fédération et son Union des syndicats CGT de la métallurgie de la Région parisienne (USM-RP), dirigées par des militants de l'ancienne CGT dite « Unitaire » (CGTU), multiplie les initiatives. Henri Gautier, trésorier et administrateur de l'USM-RP, prend la direction de l'Union Fraternelle des

Métallurgistes (UFM), créée pour acquérir et gérer le patrimoine indispensable aux nouvelles réalisations sanitaires et sociales récemment conquises, parmi lesquelles les congés payés, les loisirs et la santé.

La polyclinique des métallurgistes, au 9 rue des Bluets à Paris (11^e arr.) © DR | coll. IHS CGT Métaux



12 000	Berthet	Edmond	17 rue de Dunkerque	Nanterre 1
19 000	Saint-Guig	Georges	191 rue Croix Nivert	Paris <u>XV^e</u>
9	René Codomié est l'un des actionnaires de la société anonyme qui possède la Maison du Métallurgiste, 1939 coll. IHS CGT Métaux			Rue Riquet Paris <u>XVIII^e</u>
17 000	Corchio	Attilio	5 rue Camille Desmoulins	Levallois 1.
8 000	Vigny	Marceau	21 rue de Brilloncourt	Boulogne 2.
20 000	Vaeray	Edouard	8 rue Alfred de Musset	St. Maurice 1.
22 000	Wecksteen	Raymond	96 rue des Orfèvres	Paris <u>XX^e</u>
14 000	Winkopf	Louis	8 ^{ter} rue de l'Hôtel de Ville	Cachan 2.
12 000	Anjorand	Paul	7 7 Impasse de la Porterie	Paris <u>XI^e</u>
23 000	Boucheton	Edmond	7 rue Fossec	Paris <u>XII^e</u>
21 000	Besson	Emile	14 Impasse de l'Avenir	18 ^e
29 000	Borne	Jean	6 Place Collange	Levallois 1.
24 000	Codomié	Jean	13 rue Fernand Pelloutier	Boulogne
17 000	Dury	Lucien	8 rue de Paris	Mendon 1 et 2.
20 000	Hubert	Auguste	177 rue de Bagriollet	Paris <u>XX^e</u>

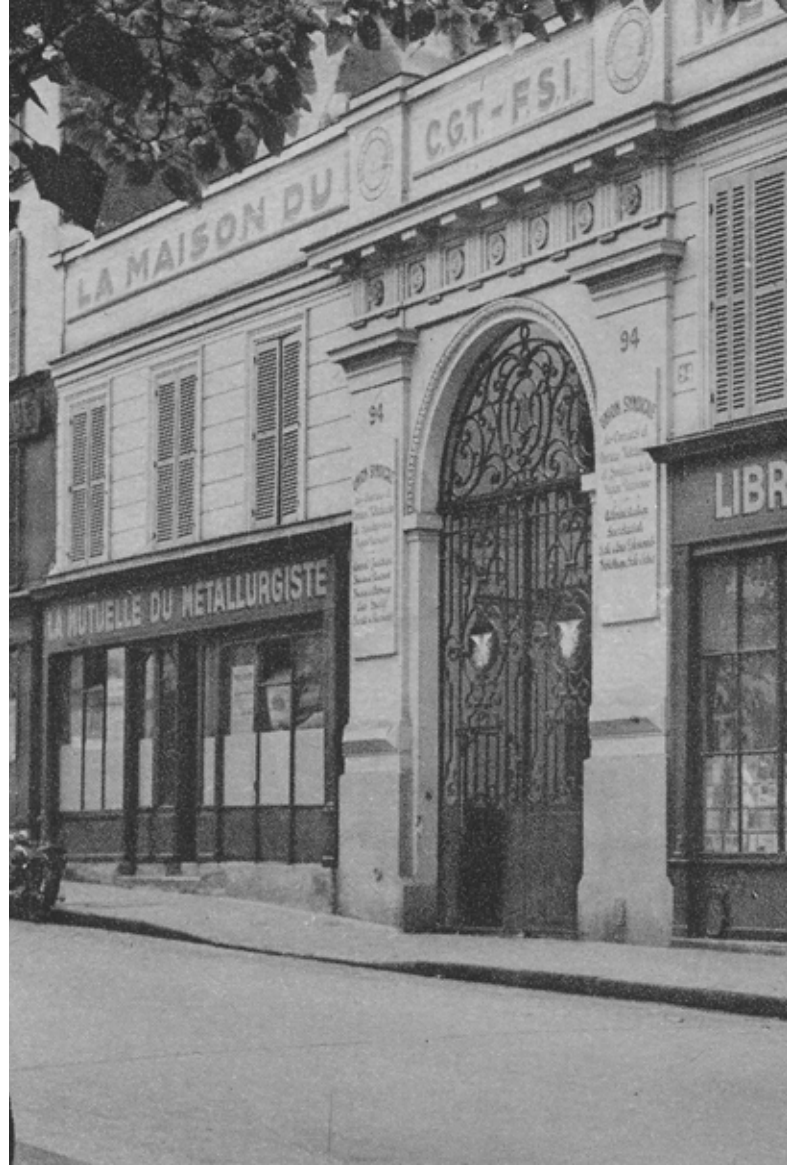
Voici les acquisitions :

Une ancienne usine d'instruments de musique est achetée pour accueillir la Maison des Métallos, siège de l'USM-RP, au 94 rue d'Angoulême, aujourd'hui rue Jean-Pierre Timbaud à Paris (11^e arr.).

Les châteaux de Vouzeron dans le Cher et celui de Baillet-en-France dans le Val-d'Oise sont respectivement aménagés en colonie de vacances, maison de repos et parc de loisirs et de culture pour les familles.

Un ancien entrepôt de machines-outils est acquis pour héberger une polyclinique, rue des Bluets à Paris (11^e arr.). André Leveillé en est le premier directeur, il est secondé par René Codomié.

Le 94 rue Jean-Pierre Timbaud à Paris, premier siège de la Mutuelle du Métallurgiste © DR | coll. IHS CGT Métaux



LA MUTUELLE DES MÉTALLURGISTES

En 1937, à l'âge de 32 ans, René Codomié est élu président de la caisse primaire « Le Travail » d'assurance sociale des métallurgistes de la région parisienne et président de la Mutuelle des Métallurgistes. Les autres membres du bureau sont Alfred Costes, vice-président, Henri Gautier, Jean-Pierre Timbaud, René Piroit, Robert Doury et André Leveillé.

La Mutuelle du Métallurgiste passe de 162 sociétaires à sa création en janvier 1937 à 23 500 en novembre. À peine est-elle née qu'elle est déjà l'une des plus fortes de France ! Son fonctionnement repose sur les quatre employés qui épaulent René Codomié. En 1938, la mutuelle adhère à la Fédération mutualiste de la Seine (FMS) qui compte alors deux millions de cotisants. René Codomié, Marius Ruch et Albert Sargette siègent à son comité d'administration.



En 1939, lorsque Alfred Costes remplace René Codomié à la présidence de la mutuelle, pour raisons de santé, les jours de celle-ci sont déjà comptés. Sa proximité avec la CGT et la mouvance communiste la place sous le joug du décret-loi du 26 septembre 1939 portant dissolution des organisations communistes. Cela mène à sa dissolution, à l'arrestation de ses dirigeants et de ses militants. Bon nombre de ceux qui en réchappent rejoignent la clandestinité.



Timbre d'adhésion à la Mutuelle du Métallurgiste
| coll. particulière

94 rue d'Angoulême. La façade de la Maison du Métallo se détache en clair sur la grisaille des maisons voisines. Au milieu, un large portail, à droite la librairie, à gauche la Mutuelle du Métallurgiste. Nous y pénétrons. Dans le vaste bureau brillamment éclairé, quatre employés travaillent, classent, vérifient les fiches, répondent aux questions des camarades.

Le long des murs, une alignée impressionnante de classeurs.

Gautier, qui assume la lourde tâche d'administrateur des œuvres du syndicat nous présente le camarade Codomié, secrétaire de la Mutuelle qui nous renseigne sur le fonctionnement de cette œuvre.

4 Retranscription de l'article d'A. Barthomier dans le quotidien *L'Humanité*, le 15 novembre 1937, page 5.

Le but que nous poursuivons, dit-il, est celui de tout syndicat digne de ce nom, c'est-à-dire développer la solidarité entre ses membres. Notre Mutuelle a donné à celle-ci une expression plus forte, plus organisée.

D'autres mutuelles n'existaient-elles pas précédemment ?

Dans certaines usines des caisses de solidarité existaient déjà, mais elles présentaient un grave inconvénient. Quand pour une raison quelconque un ouvrier changeait d'usine, il perdait ses droits. Il devait cotiser plusieurs mois à une nouvelle caisse avant de bénéficier des secours. C'est pourquoi, au congrès de juillet 1936, notre syndicat avait décidé la création d'une mutuelle pour centraliser toutes ces caisses de solidarité et en augmenter les avantages.

23 500 sociétaires

Au conseil central de novembre 1936, les bases en furent jetées, et depuis le succès est venu couronner nos efforts. Alors qu'au mois de janvier de cette année, nous

étions 162 sociétaires, nous sommes passés à 15 353 le 1^{er} juin pour être maintenant 23 500, faisant de notre mutuelle une des plus fortes de France.

C'est en effet un beau résultat et peux-tu nous dire comment est administrée cette mutuelle ?

Le conseil d'administration est composé de camarades élus sur la base locale ou d'usine qui, eux-mêmes élisent le bureau composé de 31 membres. Le travail pratique est assuré ici par quatre camarades employés et moi-même.

Quelles sont les obligations à remplir pour bénéficier des secours ?

Elles sont simples. Il suffit de payer régulièrement la cotisation mensuelle de cinq francs et évidemment être adhérent au syndicat des métaux.

Les avantages accordés

Et quels sont les avantages accordés ?

Nous venons en aide aux sociétaires dans tous les cas où le besoin s'en fait sentir. En cas de maladie et après six mois de sociétariat, huit fr. par jour sont versés au malade pendant deux mois, ensuite cinq fr. par jour pendant quatre mois. À la naissance d'un enfant, la jeune mère reçoit un secours de cinq cents fr. après dix mois de sociétariat.

En cas de décès, la famille du défunt touche deux cent cinquante fr.

Nous allouons également des secours dits exceptionnels, quand un camarade se trouve dans l'embarras, par la maladie ou le décès d'un membre de sa famille.

En outre, l'adhérent conserve tous ses droits dans tous les cas de changement d'entreprise, même s'il quitte la région parisienne. Et contrairement aux autres sociétés, aucune limite d'âge n'est fixée.

Malgré la jeunesse de cette œuvre, vous devez avoir versé déjà de nombreuses allocations ?

Du 1^{er} juin 1937 au 30 septembre 1937, nous avons versé 139 450 fr. se répartissant ainsi : pour maladie, 60 900 fr. ; pour maternité, 73 500 fr. ; pour décès, 3 400 fr. et en secours urgent 1 600 fr. Actuellement, la somme versée s'élève à 142 265 fr.

Quelles formalités doit remplir l'adhérent pour une demande de secours ?

Nous les avons réduites à l'extrême. Dans chaque section locale ou d'usine, un responsable tient à la disposition des camarades des feuilles de déclaration à remplir et retourner par la poste à la Mutuelle. Par retour de courrier, le bénéficiaire reçoit son secours sous forme de mandat ; il n'a donc pas de dérangement. Un service médical est installé dans nos locaux aux fins de contrôle.

Nous posons une dernière question à notre camarade. Les avantages que la Mutuelle apporte aux métallurgistes sont naturellement indépendants de ceux accordés par les caisses d'assurances sociales ?

Nous avons créé une caisse primaire avec laquelle nous travaillons en étroite liaison. Cette caisse gère les intérêts sociaux de nos adhérents conformément aux lois. Là encore, nos camarades n'ont aucun souci, les formalités étant effectuées par nos soins.

Nous remercions Codomié qui nous quitte sur ces paroles : Créée depuis quelques mois seulement, notre mutuelle a pu déjà apporter à nos camarades dans bien des circonstances difficiles, le réconfort utile. Elle a secouru les malades, les camarades dans le besoin, elle a permis aux mamans de donner à leur tout-petit un supplément de confort, de bien-être. Elle a donc atteint le but qu'elle s'était fixé : réaliser l'entr'aide du prolétariat. »

UNE LETTRE DE RENÉ CODOMIÉ

Le porteur de cette lettre est un de mes bons camarades. Vous voudrez bien lui remettre ce que j'ai laissé lors de mon départ d'Alsace.

Maintenant comment allez-vous, je pensais avec vos nouvelles par le coussin de S^r O^r mais depuis sa dernière visite où il nous disait aller à Gourdon, nous n'avons rien eu. J'ai essayé par divers moyens de vous écrire, mais partout je me suis cassé le nez, néanmoins je vous écris d'aujourd'hui vos nouvelles, qui je l'espère seront bonnes.

Moi depuis 8 jours je suis dans un petit village du Ober, chez un ami, car vraiment ça me gazait que d'aller à Gourdon et se fallait pas y compter du tout et je vous assure que je le regrette. Je continuais à maigrier, j'étais arrivé à 57 kg. comme vous voyez ce n'est pas grand. Et j'étais devenu d'un caractère irrité les nuits à fleur de peau. Ici le calme de la campagne semble me faire du bien et je pense y rester jusqu'à la fin du mois, et ensuite c'est ici la saison des trouillards ce qui n'est pas d'un grand intérêt pour moi.

Quand j'ai quitté Paris, Marcelle et René se portaient si mal, malgré que Marcelle ait eu ce moment un service assez pénible qui l'oblige

de lever de bonne heure (4^h1/2) avant d'être
ai reçu une lettre hier où elle me dit avoir encore
grasiosi d'un kilog la veille 53^{kg} 200. Je vous
suis que c'est une belle fille, et d'une grande
intelligente, certes tout ne marche pas comme sur des
roulettes, toujours, mais nous aurons tort de nous
lâcher, et elle est débrouillarde comme un lapin.
L'école qui est faite actuellement semble plutôt une
école qu'une étude, et pendant qu'elle est là elle
se fait dans la rue, quelque peu ce moment il
y ait un si grand air avec les autres. J'en ai vu
un aussi d'un plus. Depuis que je suis ici elle va
midi manger chez une amie à Marcelle qui demeure
au 18, comme cela nous sommes
les tranquille. Le Docteur nous a donné que
de bonnes nouvelles et une belle mère parait. Il se
met peu à peu, l'état s'améliore. S. et Marie
la mouture rigole, malgré qu'il y ait de tout en
surtout du tout, c'est à dire que pour tout va
inté et légumes. J'ai fait partout la queue
pour être certain d'être servi. Et Boulogne est bien
vite aucune usine ne travaille, chez Renault ils
ont bien embauché mais ils ne travaillent que
1^{re} par semaine et ici à un tarif plus bas que celui
avant. Oh sont-ils les fêles pleins à craquer. Et à
Gourdon ils vous ravitaillent comme il faut. On a qui
comme toute café, savon, sel, légumes, etc. etc.
plus de conserves. Je vais vous quitter là, bien bonjour
pourvu que vous sachiez un peu. Vous savez si mon camarade
le temps remettre une lettre adhésive à Marcelle, et
lui la tenir en toute confiance. Et bientôt je l'espère
vous quitter chez René et vous avecant mes meilleurs vœux.

Une lettre de René Codomié à ses parents,
6 septembre [1939] | coll. privée

L'an 1940

Le Mercredi 6 Mars à 9 heures 30

*Mutuelle
Métallurgiste*

En ma qualité d'administrateur séquestre et liquidateur judiciaire de tous les biens de l'organisation dite SOCIETE MUTUELLE du METALLURGISTE, 9, rue des Bluets, nommé à cette fonction aux termes d'un jugement rendu par la 1ère Chambre du Tribunal Civil de la Seine le 21 Février 1940

Je me suis transporté, accompagné de M. ROCHE, Commissaire de Police à la Direction de la Police Judiciaire, 9, rue des Bluets, dans des locaux qui m'ont été indiqués comme occupés par la dite organisation.

Les scellés ayant été levés par M. ROCHE, il a été procédé par Me VILLARD et Me DERNIS, substituant son Confrère, Me ADER, tous deux commissaires-priseurs à Paris, à l'inventaire descriptif et estimatif des objets mobiliers garnissant les locaux, savoir :

Rez de chaussée

Dans le hall

	- grande table acajou, dessus en	
cuir à 2 faces		
	- 15 chaises et	
fer		400,--
	- comptoir et 3 tables	100,--
	- standard	500,--

Inventaire descriptif des biens mobiliers de la Mutuelle du
Métallurgiste, 6 mars 1940 | coll. IHS CGT Métaux

LE SÉQUESTRE

Le 20 février 1940, le commissaire de police André Roches rencontra René Codomié au 9 rue des Bluets à Paris (11^e arr.). Il lui notifia la dissolution de la Société Anonyme Immobilière propriétaire de l'immeuble dans lequel était installée la polyclinique et dont René Codomié était l'administrateur. La société est placée sous séquestre et la gestion est confiée à un liquidateur judiciaire. Le 6 mars 1940 au matin, deux commissaires-priseurs parisiens accompagnent le liquidateur ainsi que le commissaire de police pour estimer le matériel mobilier de la Société Anonyme Immobilière, de la Caisse Primaire d'Assurances Sociales du Métallurgistes et de la Mutuelle du Métallurgiste en vue de sa vente.

Procès-verbal de police notifiant la dissolution de la Société Anonyme Immobilière du 9 rue des Bluets à Paris (11^e arr.), le 20 février 1940 | coll. IHS CGT Métaux

Prefecture de Police
Ville de Paris

Direction
de la
Police Judiciaire

Procès-Verbal

COPIE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

L'an mil neuf cent quarante le vingt Février.

Nous André ROCHES Commissaire de Police de la Ville de Paris, attaché à la direction de la Police Judiciaire, Officier de Police Judiciaire, Auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République.

Vu le décret en date du 26 Septembre 1939 portant notamment:

Article II Est interdit sous quelque forme que ce soit toute activité ayant directement ou indirectement pour objet de propager les mots d'ordre émanant ou relevant de la 3^e Internationale Communiste ou d'organismes contrôlés en fait par cette troisième Internationale.

Article II Sont dissous de plein droit le Parti Communiste (S.F.I.C.), toute association, toute organisation ou tout Groupement de fait qui s'y rattache et tous ceux qui affiliés ou non à ce parti, se conforment, dans l'exercice de leur activité, à des mots d'ordre relevant de la III^e Internationale communiste ou d'organismes contrôlés en fait par cette III^e Internationale.

Vu les Instructions reçues.

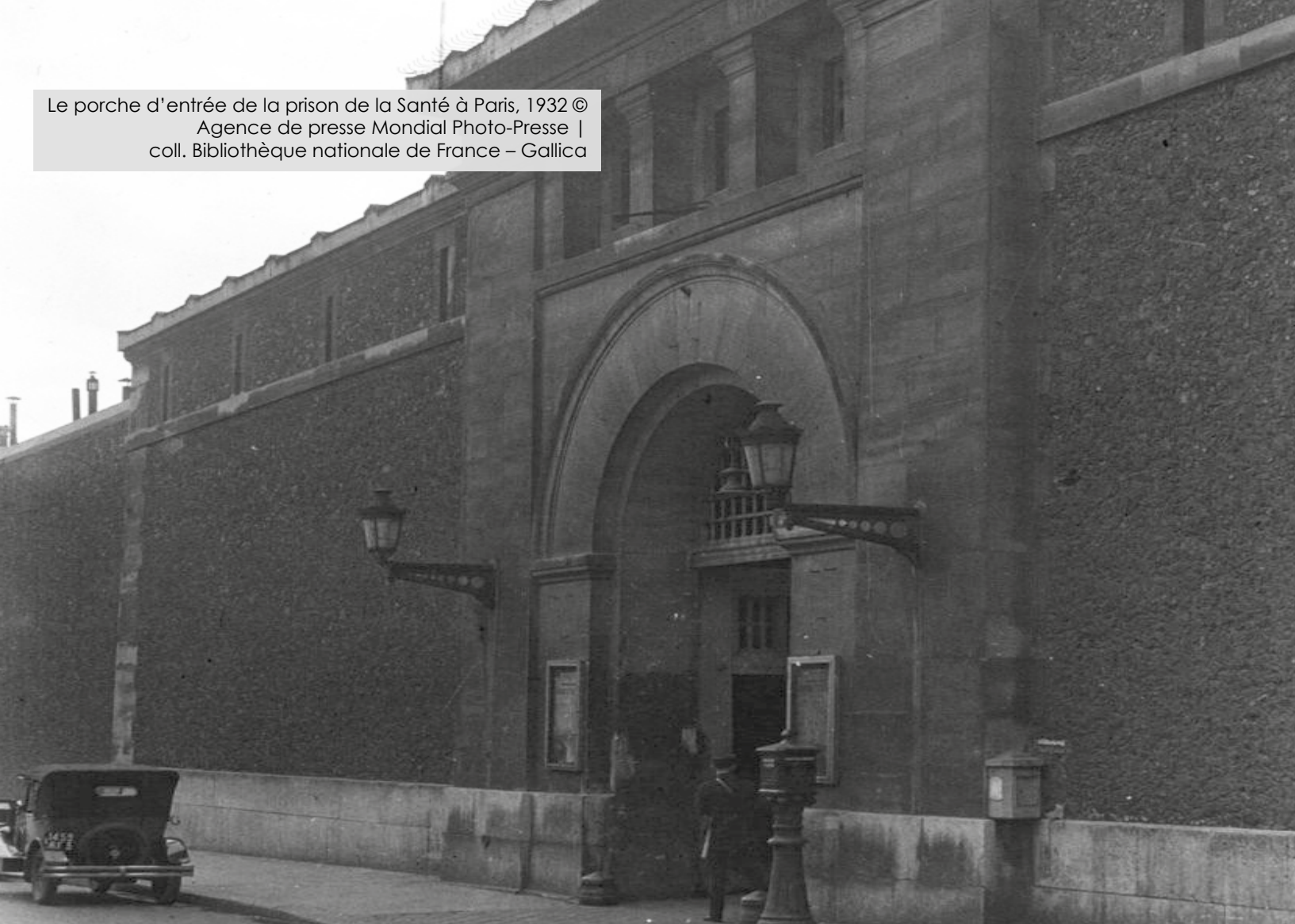
Nous sommes transporté 9 rue des BLUETS à Paris XI^e siège de la "Société Anonyme Immobilière du 9 rue des BLUETS;

Nous avons été reçu par Monsieur CODOMIE Jean né le 11x 5-II-1905 à GOUDON (Lot) Administrateur de la dite Société, demeurant 13 rue FERNAND PELLOUTIER à BOULOGNE sur SEINE.

Nous lui avons notifié que les dispositions du Décret sus-visé s'appliquent à la Société Anonyme Immobilière du 9 rue des BLUETS et qu'en conséquence la dite société doit être considérée comme dissoute à dater de ce jour.

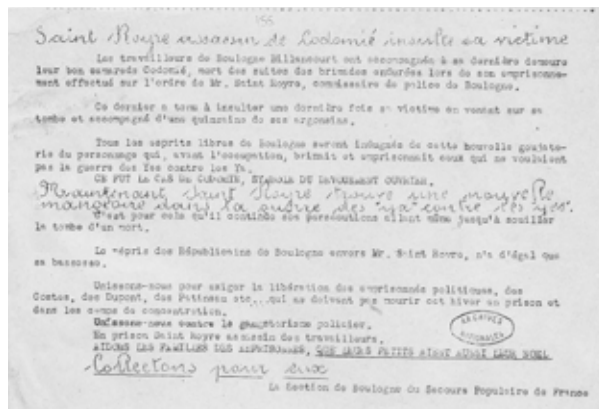
Pour qu'il n'en ignore, nous lui avons laissé copie du présent procès verbal que Monsieur CODOMIE a signé avec nous.

Le porche d'entrée de la prison de la Santé à Paris, 1932 ©
Agence de presse Mondial Photo-Presse |
coll. Bibliothèque nationale de France – Gallica



EMPRISONNÉ À LA SANTÉ

Selon la notice biographique établie par le Maitron, « Non mobilisé, René Codomié participera à l'action clandestine en 1939-1940. La Police l'arrêtera en avril 1940 avec 73 autres militants comme responsable de *La Voix des Usines*. Les Allemands le libérèrent de la Santé en juillet 1940 »



Papillon du Secours populaire français (SPF) saisi à l'occasion d'une perquisition du commissariat de police de Boulogne-Billancourt en 1940 © Archives nationales | cote Z/4/49, dossier 349, scellé 2

Nombre d'opposants ont enduré semblables sévices à l'intérieur de la prison de la Santé à Paris. D'avril à mai 1940, René Codomié partagea les mêmes maltraitements que celles infligées à Ambroise Croizat et 23 autres inculpés, parmi lesquels Florimond Bonte, député communiste lui aussi prisonnier, qui rapporte dans son livre *Le chemin de l'honneur*⁵ : « Nous vivions dans la promiscuité de cellules horribles. Quatre pas en long trois en large. Une fois par semaine, 4 à 5 minutes de visite derrière une double rangée de grillage et de barreaux traversée par des surveillants en armes. Le reste, 24 heures dans les ténèbres. Peu importait l'état physique de chacun. »

5 Florimond Bonte, *Le Chemin de l'honneur*, Paris, Hier et Aujourd'hui, 1949, 479 pages.

LIBÉRATION!

Organe Central du Secours Populaire de France Juin 1941

LES TRAVAILLEURS DU MONDE EN LUTTE CONTRE LA REPRESSION CAPITALISTE

Assez de discours ! Assez de promesses !

Il faut libérer les 100.000 Français emprisonnés.

Quelle leçon pour ceux qui se sont laissés prendre aux mensonges et aux calomnies de la presse à tout faire ! Quelle révélation pour ceux qui ont cru les Daladier, Reynaud, Mandel, une effroyable guerre, pour un nouveau partage du monde, tous les gouvernements capitalistes, qu'ils soient « démocratiques » ou totalitaires accentuaient la répression contre les travailleurs et en particulier contre les communistes.

Dans l'Allemagne hitlérienne, où notre grand camarade Thaelmann est en cellule depuis 10 ans, où la hache du bourreau ruisselle encore du sang des martyrs de Dachau et d'Altona, les camps regorgent de travailleurs.

Dans l'Italie de l'assassin de Matteotti, de Gramsci, et tant d'autres, les socialistes et les communistes remplissent les camps des îles Lipari et d'ailleurs.

Dans l'Angleterre de Churchill, la répression ne le cède en rien aux autres pays et s'abat avec férocity contre les peuples coloniaux, notamment aux Indes, qui luttent pour leur libération nationale.

Dans les Etats-Unis, où Browder, Secrétaire général du Parti Communiste, est en cellule depuis plus d'un an, la police de Roosevelt emploie les gaz contre les ouvriers en lutte.

Partout : dans l'Espagne de Franco, au Brésil, etc., la répression capitaliste s'accroît, s'appuie avec sauvagerie, emprisonne et tente d'exterminer physiquement les meilleurs fils du peuple.

En France, la situation est encore plus grave qu'ailleurs. Pendant la guerre, on a emprisonné par milliers les travailleurs communistes et leurs élus qui s'opposaient à la guerre, en les accusant d'être des agents de l'Allemagne ; mais après l'armistice, on continue à les emprisonner : dans la zone occupée, alors que les Allemands sont les maîtres ; et dans la zone dite libre,

lors que les Français sont les maîtres. Pendant la guerre, on a emprisonné par milliers les travailleurs communistes et leurs élus qui s'opposaient à la guerre, en les accusant d'être des agents de l'Allemagne ; mais après l'armistice, on continue à les emprisonner : dans la zone occupée, alors que les Allemands sont les maîtres ; et dans la zone dite libre,

Par contre, le général Corap, accusé par le Gouvernement (dont faisait partie le Maréchal Pétain) d'avoir livré aux Allemands la « charnière de Sedan » est acquitté ; et ses collègues, comme le général Daladier et Blum ne sont pas inquiétés et vivent la vie de

Les communistes en prison

C'est la France enchaînée

Il faut les libérer pour

Rendre la France libre

Amnistie ! Amnistie pour nos

100.000 Emprisonnés

chargés dans la voiture que des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants veulent pousser jusqu'à la gare.

Bravo ! A ceux de Marseille et de Clermont.

QUI EMPRISONNE-T-ON ?

A Clairvaux, il y a 200 internés qui totalisent 1.300 mois d'internement.

Ils sont : huit de moins de 20 ans ; quatre-vingt-dix-huit de 20 à 40 ans et quatre-vingt-quatorze de plus de 40 ans.

Ils avaient à leur charge :

43 vieux parents, 17 enfants de moins de 2 ans, 97 enfants de 2 à 10 ans et 139 enfants de plus de 10 ans, soit au total : 296 gosses.

67 sont anciens combattants de 1914, 85 anciens combattants de 1939, 15 sont de grands mutilés de guerre, 12 sont de grands malades (gazés et tuberculeux).

Ils ont à eux tous, 45 frères et 18 pères qui ont été tués pendant les guerres 14 et 39.

Pendant ce temps, les généraux battus et traîtres, sont au pouvoir.

ON LES ASSASSINE

René Codomié, ouvrier métallurgiste, de Boulogne-Billancourt, fut arrêté le 15 Avril 1940, par M. Saint-Royre, Commissaire de police de cette localité, qui l'accusa d'être un agent hitlérien. Incarcéré à la Santé, et très malade, Codomié est mis en liberté provisoire sur l'avis des docteurs qui déclarent que son séjour en prison lui a supprimé 5 an-

prison et 20 ans d'interdiction de séjour.

A noter cette belle réponse d'une étudiante à qui le Colonel-Président tenait la perche (probablement sur l'interdiction des parents) « Je dois dire que j'étais communiste avant ce jugement et que je le suis davantage encore après, si c'est possible ».

Bravo ! les étudiants. Votre place est à côté des travailleurs qui luttent pour un véritable ordre nouveau dans une France libre et heureuse et qui sauront exiger la libération.

DANS LES CAMPS, LES PRISONS et en AFRIQUE NOIRE QU'AU MOYEN-AGE

Les Femmes à la Roquette

Un régime ignoble est appliqué aux femmes politiques, femmes et jeunes filles qui subissent la promiscuité des pires exécutés de tous les vices.

Cet hiver, dans les cellules humides, froides l'eau coulait sur les murs et venait mouiller les paillasses qui sont posées sur du carrelage, car il n'y a pas de lit. Quand les détenues se plaignaient de ce que les paillasses étaient mouillées, on leur répondait : « Retournez-vous de l'autre côté ! »

Pendant deux mois, elles ont manqué de linge et ne pouvaient même se laver, n'avaient ni savon, ni serviette ; les poux, la gale, leur font leur apparition. Bien entendu, au milieu du plus froid, il n'y avait pas de chauffage et comme les travaux avaient

LA LIBÉRATION DE PRISON

En juin 1940, le pacte de non-agression germano-soviétique constitua une déflagration dans les rangs du Parti communiste et suscita une succession d'incompréhensions, de troubles, de complots en tous genres peu glorieux pour certains. De retour de Moscou, Georgi Dimitrov, de l'Internationale Communiste (IC) et Maurice Thorez ne nomment jamais l'occupant alors qu'ils vilipendent les Britanniques. Il semble que les promesses du pacte concernant la libération des prisonniers communistes n'aient pas été tenues.

Les conditions de cette libération ont été pointées du doigt par Annie Lacroix-Riz dans son ouvrage *Le choix de la défaite*⁶ :

⁶ Annie Lacroix-Riz, *Le Choix de la défaite. Les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, 688 pages.

« Ces libérations ne sont pas faciles à suivre. Trois cas de figures confirment la difficulté de la tâche :

La libération par les Allemands ; une seule est mentionnée, celle de René Codomié, sur la base d'un rapport de police dont la source manque, avec cet extraordinaire commentaire : « il y a bien eu des communistes libérés, mais moins nombreux que la direction l'escomptait dans le cadre des négociations avec l'occupant ! Généralité toujours dépourvue de références ;

Le maintien en prison ;

L'évasion. »

René Codomié a probablement été libéré en raison de son état physique déjà dégradé et aggravé par les mauvais traitements subis lors de sa détention ; la police allemande cautionnait ainsi, à peu de frais, les négociations auprès de cette direction ».

Il est décédé le 1^{er} décembre 1940, à 20h30 à l'hôpital Saint-Louis situé 2 place du Docteur Alfred Fournier à Paris (10^e arr.). Il est inhumé au cimetière de Boulogne-Billancourt. ■

Extrait des minutes des actes de décès du dixième arrondissement de Paris, Année 1940. - le Premier Décembre mil neuf cent quarante, vingt heures trente minutes, est décédé 2, Place du Docteur Alfred Fournier, Jean Firmin C O D O M I E, domicilié à Boulogne-Billancourt, 13 rue Fernand Pelloutier, né à Gourdon (Lot) le cinq Novembre mil neuf cent cinq, sans profession, fils de Jean CODOMIE et de Marcelle Marie MOMETIA, son épouse, tous deux sans profession, domiciliés à Gourdon. - Epoux de Marcelle Marie TIXIER. - Dressé le deux Décembre mil neuf cent quarante, quatorze heures, sur la déclaration de Jules Galtier, quarante quatre ans, employé 2, Place du Docteur Alfred Fournier, qui, lecture faite a signé avec Nous Urbain Moisset, adjoint au maire du dixième arrondissement de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur suivent les signatures. pour copie conforme. Paris, le cinq Décembre mil neuf cent quarante Le maire du dixième arrondissement, signé illisiblement. - Transcrit le vingt quatre Décembre mil neuf cent quarante, quatorze heures cinquante minutes, par Nous Marcel BEDENE, adjoint au maire de Boulogne-Billancourt, officier de l'état civil par délégation. /

Bedene

Acte de décès de René Codomié © Archives départementales des Hauts-de-Seine

4/12/1940

3.500ex:

LES POLICIERS DE BOULOGNE NEUTRES
à René CODOIN

Le commissaire de Boulogne et ses sbires, bien connus de la population pour les brutalités qu'ils font endurer aux militants qui tombent entre leurs mains.

VIENNANT DE FAIRE UNE NOUVELLE VICTIME...
notre Camarade René CODOIN

militant aimé et respecté des métallos Parisiens dont il a défendu jusqu'à l'extrême limite de ses forces les conditions d'existence:

Fondateur de la Mutuelle des Métallurgistes.
Administrateur de la Société "La Maison du Métallurgiste"
Pendant la guerre et jusqu'à sa dissolution, Directeur de
la caisse Primaire d'Assurances Sociales des Métallurgistes
Il fut un collaborateur d'Alfred COSTES.

Au début de 1940- épuisé par de nombreux efforts, notre Camarade avait dû cesser toute activité et au mois de Mars, partir se reposer dans sa famille en province.

Le 15 Avril, le commissaire Saint-Royre l'accuse de reconstitution de ligne diasoute et d'être un agent hitlérien.

Sans hésiter, il envoie ses inspecteurs en Dordogne pour l'arrêter on lui inflige le trajet de retour à Boulogne, soit 600 Kilomètres.

Saint-Royre qui connaît son état de santé sérieusement ébranlé, le fait incarcer à la Santé.

Notre Camarade qu'un tel régime épuise tous les jours davantage craque le sang.

Les Docteurs le reconnaissent très malade et déclarent que son séjour en prison lui a supprimé 5 années de soleil et de grand air.

Son état physique lui vaut alors une liberté provisoire, mais Saint-Royre ne le lâche pas si facilement. Alors il ne quitte plus le lit depuis Aout, au mois d'Octobre il viendra encore une fois pour l'arrêter, cette fois sur l'ordre de Pétain, Laval, Bélin.

Nous posons la question ? QUAND SAINT-ROYRE EST-IL FRANÇAIS ?

Est-ce au mois d'Avril quand il arrête CODOIN en le traitant d'agent hitlérien ? Est-ce au mois d'Octobre quand il veut l'arrêter à son lit de mort.

À la vérité, le patriotisme des Saint-Royre est frère de celui des hommes de Vichy qui ont livré notre pays à l'étranger et remis

l'Alsace à l'Allemagne.

Jusqu'au bout René CODOIN est resté le militant honnête et dévoué au service du peuple. Il y a quelques semaines, il renvoyait le traître Delobelle venu lui demander d'intercéder pour lui le pardon de sa lâche trahison.

À ce sujet, CODOIN nous disait " Delobelle n'a plus la confiance des travailleurs de Boulogne, ni de ceux du textile, il n'est plus qualifié pour parler au nom d'aucune organisation ouvrière. Le mépris voilà tout ce qu'il mérite"...

L'exemple du courage, de l'honnêteté et de la fidélité à la grande cause du prolétariat, voilà ce que nous lègue René CODOIN qui est tombé à 37 ans victime du devoir.

Il est mort à l'hôpital Saint-Louis le 1er Décembre.

Les travailleurs de Boulogne ne l'oublieront pas; fidèles à son souvenir ils poursuivront la lutte pour que sortent des camps et des prisons tous leurs chers militants, les véritables défenseurs de la classe ouvrière des libertés françaises et de la Paix.

À sa courageuse compagne, à ses deux enfants.

À toutes les victimes de la répression, donnons notre solidarité agissante.

Autour de nos victimes, pour exiger leurs libérations immédiates
SERONS LES RANGS...

Les Comités Populaires d'Usines
de BOULOGNE-BILLANCOURT

-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-

La population laborieuse de Boulogne se fera un devoir d'accompagner notre regretté Camarade.

-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-

Les obsèques auront lieu le Jeudi 5 Décembre 15 Heures à l'hôpital Saint-Louis.

On se réunira à la Porte du Cimetière de Billancourt à 16 Heures

Tract des Comités populaires d'usines de Boulogne-Billancourt
du 4 décembre 1940 | coll. privée



La tribune du congrès de la Libération de l'Union syndicale de la métallurgie de la région parisienne, 1945. Les portraits, de gauche à droite, représentent Paul Pimort, Bernard Jugault, Jean-Pierre Timbaud, Maurice Lacazette et René Codomié © DR | coll. IHS CGT Métaux

ÉPILOGUE

La Mutuelle du Métallurgiste renaît en 1944 et a pris sa place dans l'effervescence de la Libération. Le conseil national de la résistance (CNR) s'engageait dans la mise en œuvre de son programme adopté le 15 mars 1944 et intitulé Les Jours heureux, et en particulier en faveur « d'un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des assurés et de l'État ».



Le 18 novembre 1945, Charles De Gaulle, chef du gouvernement provisoire nomme cinq ministres communistes :

- Maurice Thorez,
ministre de la Fonction publique
- Charles Tillon,
ministre de l'Armement
- François Billoux,
ministre de l'Économie nationale
- Marcel Paul,
ministre de la Production industrielle
- Ambroise Croizat,
ministre du Travail et de la Sécurité sociale ;

Ces cinq postes-clés ont permis la mise en œuvre des directives contenues dans le programme du CNR.

En 1946, la Sécurité sociale est devenue réalité, portée par un mouvement de solidarité nationale sans précédent.

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
FÉDÉRATION DE LA SEINE

120, Rue Lafayette, 120

PARIS (X^e)

Tél. : PROvence 85-94 - 95 - 96 - 97

Notre référence _____
(à rappeler)

En réponse à votre lettre

Référence _____

Paris, le 17 MARS 1948 194

ATTESTATION

Je soussigné, certifie que Monsieur CODOMIE Jean, né le 5 Novembre 1905 à Gourdon (Lot), faisait partie de la résistance dans les rangs du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS. Il a été arrêté le 16 Avril 1940, Interné à la Santé, Décédé le 1er Décembre 1940.

En foi de quoi, nous délivrons à Madame Vve CODOMIE, sa femme, demeurant 13, rue Fernand Pelloutier à BOULOGNE-BILLANCOURT, la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PARIS, le 17 MARS 1948

LE SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Signature exacte
Paris, le 18 MARS 1948



René X.

Attestation de participation de René Codomié
à la Résistance française, 1948 | coll. privée

LE PLUS ET LE MOINS

Cette carte syndicale nous donnait la dignité d'appartenir à une communauté qui n'abandonnait pas ses membres à leur malheureux destin. Cette communauté avait été créée par des personnes qui avaient payé cher, plus que nous, la lutte pour avoir des droits sur le travail.

Ces personnes venues avant ont déblayé le chemin pour nous, tels des alpinistes qui ouvrent un passage dans la neige profonde, affrontant le risque d'être emportées par l'avalanche de la réaction. Nul ne les obligeait à s'exposer, seul un sentiment de justice qui fait parfois d'un homme une proue ouvrant la mer en deux. Car la justice n'est pas un code de lois, mais un sentiment qui réchauffe et soude les raisons et le souffle, la dignité et la colonne vertébrale.

À cette température corporelle, la peur et le courage sont des composantes de la même énergie et fabriquent l'histoire du progrès humain »

Erri de Luca⁷

⁷ Erri De Luca, *Le plus et le moins*, Paris, Gallimard, Folio, 2018, pp. 138-139.

REMERCIEMENTS

Merci à Michel Etiévent, « mon premier contact », qui m'a indiqué le bon chemin en me dirigeant vers l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie.

Merci à Emeric Tellier, archiviste, toujours disponible et déterminant pour le déroulement de mes recherches.

Merci à Marc Zamichiei, avec lequel j'ai découvert un historique très détaillé du parcours de René Codomié entre 1937 et 1940. Merci à lui aussi pour ce cadeau : l'article de *L'Humanité* daté du 15 novembre 1937 !

Un grand merci au *Maitron* qui m'a « révélé mon grand-père », dans une biographie établie par Jean-Pierre Besse.

Merci enfin à Guillaume Loiseleur Des Longchamps, rédacteur principal territorial, qui a créé un fond René Codomié à la mairie de Gourdon-en-Quercy (Lot).

Enfin, Jean Secher Le Bellec, fils de Jean-Yves Le Bellec et arrière-petit-fils de Jean Firmin René Codomié adresse ses remerciements les plus sincères à Elerig Le Masson qui a remis ce projet de livre hommage sur les rails alors qu'il faisait une escale peut-être un peu trop longue sur le quai de la mélancolie... Trugare kamarad.



SOURCES

Bibliographie

• **Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier**, *Juin 40, la négociation secrète*, Ivry, Les éditions de l'Atelier, 2006, 207 pages.

• **Florimond Bonte**, *Le Chemin de l'honneur*, Paris, Hier et Aujourd'hui, 1949, 479 pages.

• **Erri De Luca**, *Le plus et le moins*, Paris, Gallimard, Folio, 2018, 208 pages.

• **Paulin Desroche**, *Travailleurs mutualistes. La Mutuelle familiale des travailleurs de la région parisienne (1936-1980)*, Paris, Éditions de la Mutuelle familiale, 1983, 288 pages.

• **Michel Dreyfus**, « La polyclinique des Bluets et les débuts de l'accouchement sans douleur (1938-1957) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 53, 1999, pp. 27-33.

En ligne :

https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_1999_num_53_1_402207.

• **Michel Etiévent**, *Ambroise Croizat ou l'invention sociale*, Gap, Gap Editions, 1999, 182 pages.

• **Fernand Grenier**, *Journal de la drôle de guerre (septembre 1939-juillet 1940)*, Paris, Éditions sociales, 1969, 268 pages.

• **Annie Lacroix-Riz**, *Le Choix de la défaite. Les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, 688 pages.

• **Dominique Loiseau**, *Marre d'être sages !*, Nantes, Éditions du centre d'histoire du travail, 2008, 112 pages.

• **Marc Zamichiei**, *Les militants de la solidarité. Une histoire de la Mutuelle familiale*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2017, 190 pages.

Le site internet du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social, *Le Maitron* :

<https://maitron.fr>.

ARCHIVES

Archives

Archives de la Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie et de l'Union Fraternelle des Métallurgistes, Archives départementales du Lot (État-civil en ligne), Archives départementales de Paris (cote D4R1 2545 Registre-matricule militaire), Archives départementales des Hauts-de-Seine (État-civil en ligne), Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (SLS/3/Q/2/60 registre des décès de l'hôpital Saint-Louis, 1940-1942) [non consulté].



Cette brochure a été réalisée par
l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie



94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris | Mai 2022 |
Maquette Rudy Jean-François
Impression réalisée par PixartPrinting S.p.A,
Via 1° Maggio, 8 30020 Quarto d'Altino VE, Italie.

Le bon
RENÉ
CODOMIÉ



INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT MÉTALLURGIE

94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris